

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[131_Correspondance de Léopold 1er à François Guizot : 1836-1861](#)[Item](#)[Lacken, le 7 janvier 1859, Léopold 1er à François Guizot](#)

Lacken, le 7 janvier 1859, Léopold 1er à François Guizot

Auteurs : Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(Belgique\)](#), [Régime parlementaire](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1859-01-07

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote35, 35 suite, AN : 163 MI 42 AP 131 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges), Lacken, le 7 janvier 1859, Léopold 1er à François Guizot, 1859-01-07

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5638>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionLacken (Belgique)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 08/05/2024

Mon cher Monsieur Guizot.

Le souvenir de tant de preuves
de bienveillance dans les anciens bons
jours n'est pas effacé chez moi, et j'aime
à saisir le commencement d'une
nouvelle année pour vous offrir mes
vœux les plus sincères et réclamer la
continuation de sentiments auxquels j'attache
un grand prix. L'intérêt que vous
avez toujours montré pour nos affaires
me fait croire que vous aimerez à
savoir comment elles marchent. La

position prise en Juin 1857 était
celle à la fois constitutionnelle et
j'en ajouterai pratique. Le Cabinet
paraissait bien la comprendre et la
proximité des élections en Juin 1858
donnait au pays les moyens de faire
prévaloir ses opinions. La position
était tellement forte et logique que
j'avais dit alors au Cabinet de l'époque
vous êtes dans une position si forte
même vous ne la quittez pas en
suyant, on ne peut pas vous en faire
sortir. Mais hélas il faut du courage,
aussi peu que cela soit, mais il en faut.

après la défection communale
 d'Orléans le cabinet prit la résolution
 de motiver sa retraite sur un défaut
 pénible de l'irrégularité de cette mesure.
 j'avais pressé jusqu'à la dernière limite
 de ce but, mais le Comte Villain XIV qui
 désirait vivement, pour des raisons
 personnelles, de quitter, entraîner le cabinet.

De lors il n'y avait plus de matériaux
 pour former un cabinet à la droite,
 et en prenant un cabinet libéral
 il devait s'en suivre une dissolution
 de la Chambre mais non du Sénat.
 Le Sénat était comme la Chambre et
 cependant composé d'hommes conservateurs.

vaud mieux, selon moi, q'une
Chambre de pairs comme on l'a eu
en la continuant, et cela, même comme
l'Upper House. Si nous plus qu'en
exprimer une opinion contraire aux
communs. Notre Sénat peut toujours
jouer le rôle de Sénat Américain, et
modifier et modifier à q'une Chambre
souvent pourrait vouloir de
dangereux, il n'y a pas même besoin
de beaucoup de courage pour cela
car sa résistance peut prendre la
forme d'ajournement. Dans l'existence
du Sénat il reste un bon et utile
élément conservateur. Nous ne

marchoir pas mal, mais la part
conservateur victime de la calomnie
et traité très injustement et irrité
et craint surtout d'être soumis, à
ce que Darche déjà appelait la
tyrannie des majorités. Il appartient
à la Douane de veiller que cette
tyrannie ne soit pas poussée trop
loin et que la part conservateur
ne soit pas dégoûtée de son existence
politique... Vous m'avez pardonné
une aussi longue explication mais
elle est indispensable pour juger la position
et j'ai ajouté plus que l'expression
de mes vieux sentiments d'amitié.

Scorodoff

Loche
27 Janvier
1859.